

6 CHOSES À SAVOIR SUR LES ÉTUDES COLLÉGIALES

Vous songez aux études collégiales ? Voici ce que vous devriez connaître sur le sujet.

UN GRAND CHOIX D'ÉTABLISSEMENTS

Le Québec compte de nombreux établissements d'enseignement collégial répartis sur l'ensemble de son territoire. On trouve dans la belle province : 48 cégeps (collèges publics) — dont 43 francophones et 5 anglophones —, près de 70 collèges privés — dont plus du tiers est subventionné — et 4 établissements publics affiliés qui offrent des programmes de niveau collégial. Vous pourrez donc choisir parmi un grand nombre d'écoles.

DEUX TYPES DE FORMATION CONDUISANT AU DEC

Si vous souhaitez obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous aurez à choisir entre deux types de formation offerts dans les établissements d'enseignement collégial : soit le programme d'études préuniversitaires ou le programme d'études techniques. Toutefois, quel que soit le programme choisi, vous devrez suivre des cours de formation générale, dont une partie se révèle commune à tous, notamment des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique.

PLUSIEURS PROGRAMMES PRÉUNIVERSITAIRES

Si vous optez pour un programme d'études préuniversitaires, vous aurez à choisir parmi l'un des neuf programmes suivants : Sciences de la nature; Sciences humaines; Sciences, lettres et arts; Histoire et civilisation; Arts, lettres et communication; Danse; Musique; Arts visuels; Sciences informatiques et mathématiques. D'une durée générale de deux ans à temps plein (l'équivalent de quatre sessions), ces programmes ont pour objectif de vous fournir les connaissances et habiletés nécessaires à la poursuite d'études universitaires.

UNE PANOPLIE DE PROGRAMMES TECHNIQUES

Si vous préférez vous tourner vers un programme d'études techniques, vous aurez alors l'embarras du choix ! Plus d'une centaine de programmes techniques sont en effet offerts dans les différents établissements d'enseignement collégial de la province. Ceux-ci ont pour objectif principal de préparer au marché du travail, bien qu'ils puissent donner accès aux études universitaires dans certains cas. Ils nécessitent généralement trois ans d'études à temps complet (soit six sessions) et comportent généralement au moins un stage pratique en milieu de travail.

L'AEC, UNE AUTRE OPTION ENVISAGEABLE

Si vous ne désirez pas entreprendre de longues études collégiales, ou si vous souhaitez développer ou mettre à jour vos compétences professionnelles, vous pourriez peut-être suivre un programme qui mène à une attestation d'études collégiales (AEC). Cette dernière constitue un programme crédité et reconnu, de courte durée, qui mène rapidement au marché de l'emploi. Contrairement au DEC, les programmes d'AEC s'avèrent des formations spécifiques

qui ne comprennent pas de cours généraux. Il en existe actuellement environ 350, élaborés par les établissements d'enseignement en concertation avec des partenaires du marché du travail.

D'AUTRES TYPES DE FORMATION POSSIBLES

Outre les programmes de DEC et d'AEC, les établissements d'enseignement collégial offrent d'autres types de formations. Ils proposent notamment des programmes de baccalauréat international ou de double DEC, ce qui pourrait vous permettre d'obtenir deux diplômes d'études en deux ou trois années. Le DEC-BAC représente une autre option intéressante. Cette formule se veut une reconnaissance des acquis au niveau universitaire à la suite d'études collégiales. Elle peut vous permettre de réduire le temps global de votre formation en obtenant en quatre ou cinq ans une double diplomation. Plus de 70 programmes techniques sont offerts en formule DEC-BAC.